



# Commune d'Auris

Révision générale du POS / Elaboration du PLU

Réunion publique – 22 Mars 2016



# Rappel de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

---

# Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ...

**DÉLIBÉRATION DU CM QUI PRESCRIT L'ÉLABORATION DU PLU**  
Mentionnant les motifs et définissant les modalités de la concertation



## ELABORATION DU DOSSIER DE PLU

Concertation  
avec la  
population



Rapport de présentation  
Projet d'Aménagement et de Développement durable  
Orientation d'aménagement et de Programmation  
Règlement écrit et graphique  
Annexes (Servitudes, assainissement, eau potable...)



Réunion de  
travail avec  
les PPA



**DÉLIBÉRATION DU CM QUI PRESCRIT L'ARRÊT DU PLU**



**CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES**



**ENQUÊTE PUBLIQUE**



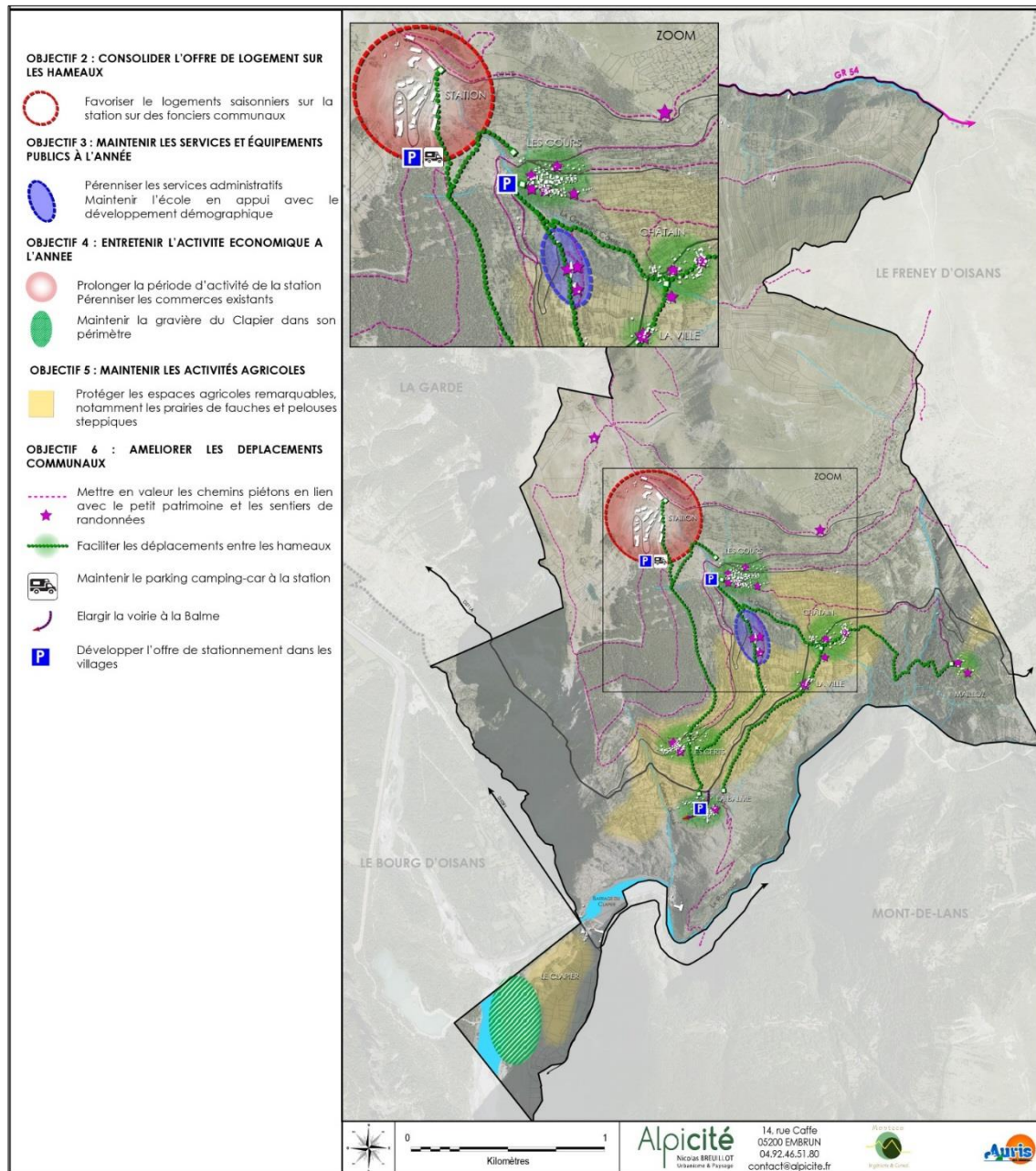
**APPROBATION DU PLU**

# **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADDD)**

---

## ORIENTATION I : PÉRENNISER LE DÉVELOPPEMENT À L'ANNÉE

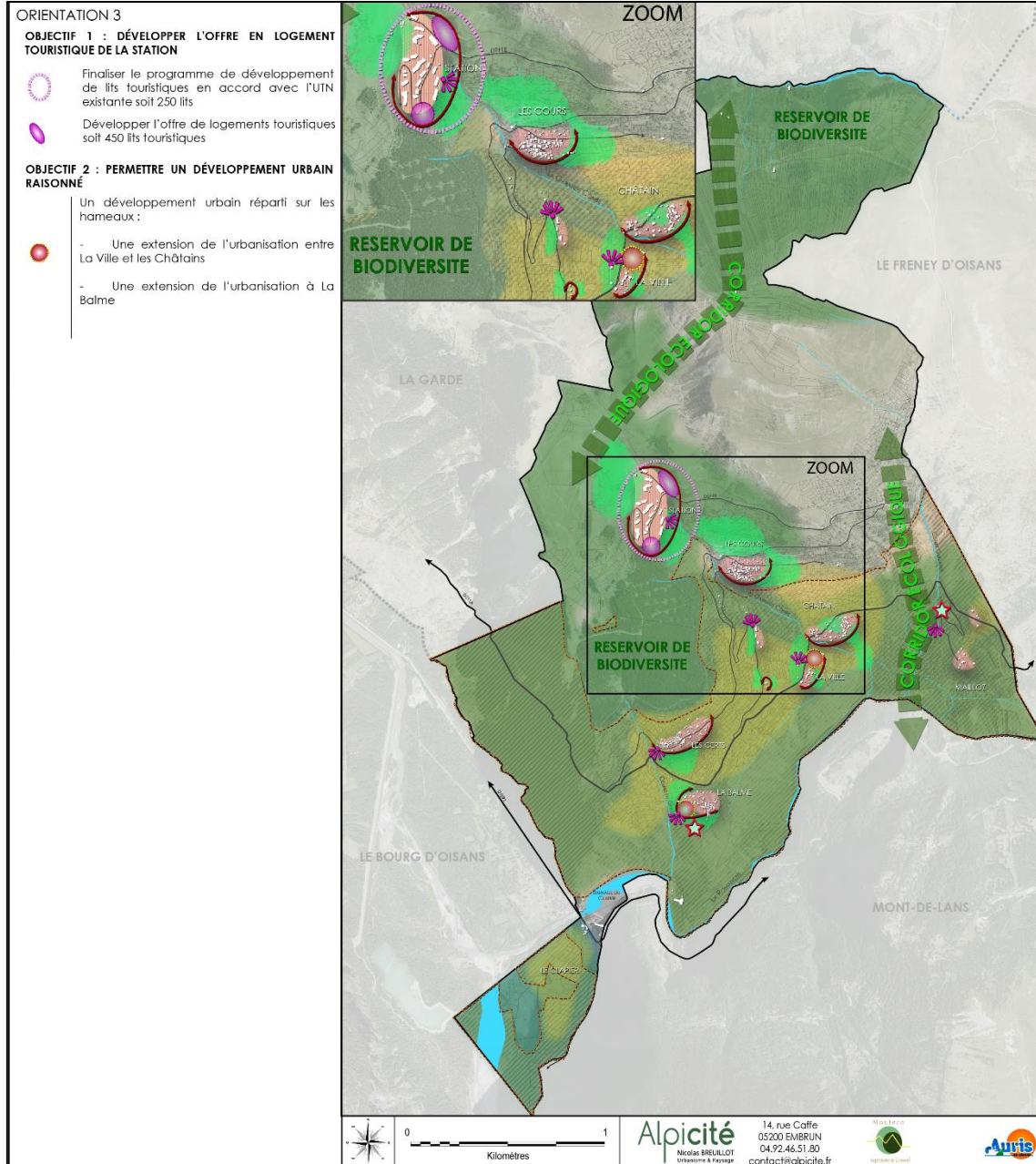
- 60 habitants supplémentaires sur 10 ans,
- Créer 25 à 30 logements d'ici 10 ans,
- Pérenniser les services administratifs,
- Favoriser la diversification et le développement de l'activité agricole,
- Mettre en valeur les chemins piétons en lien avec le petit patrimoine et les sentiers de randonnées,
- Développer l'offre de stationnement dans les villages.





## ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE HARMONIEUSE D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

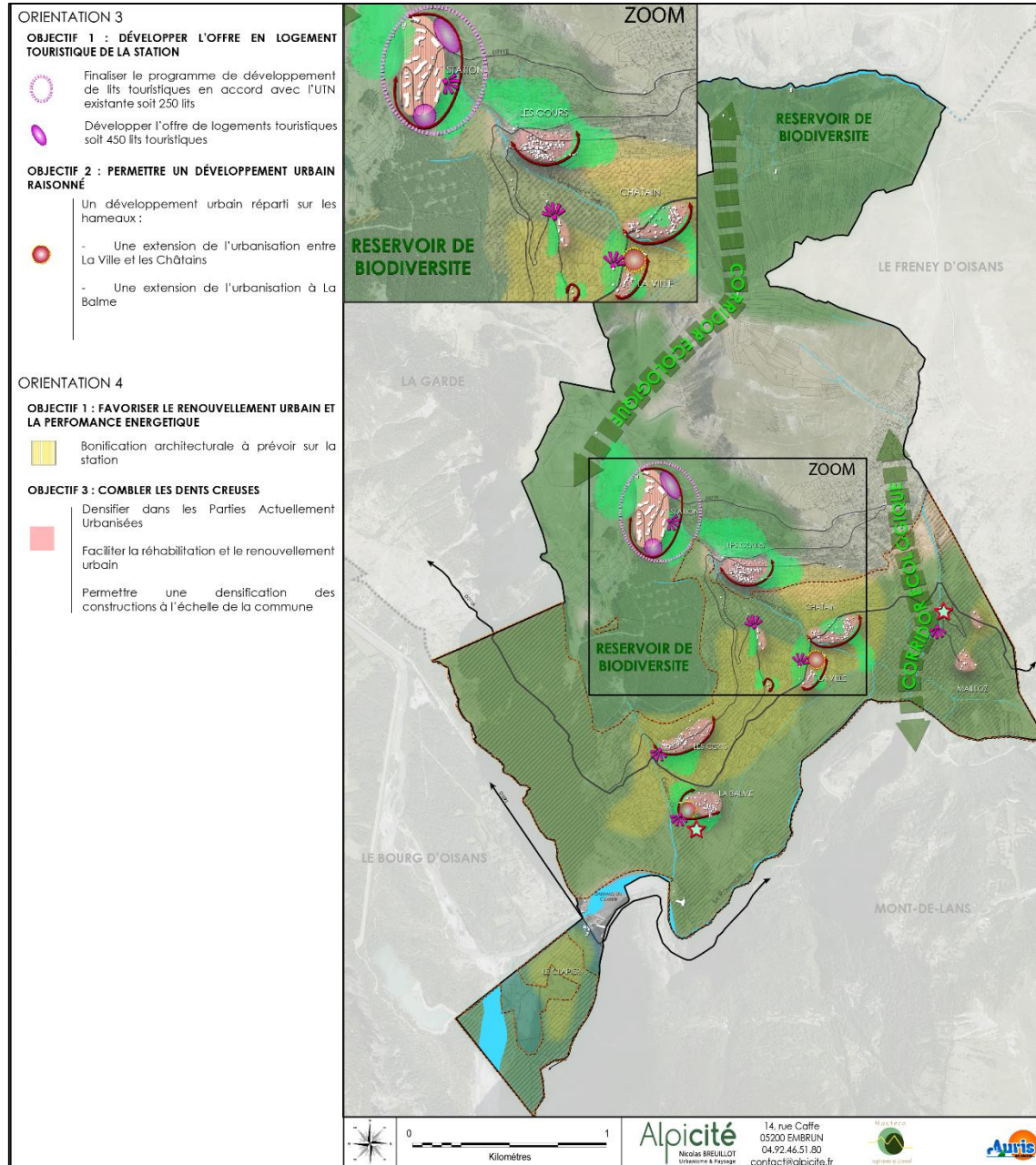
- Finaliser le programme de développement de lits touristiques en accord avec l'UTN existante soit 250 lits,
- Développer l'offre de logements touristiques soit 450 lits touristiques,
- Un développement urbain réparti sur les hameaux :
  - Une extension de l'urbanisation entre La Ville et les Châtains,
  - Une extension de l'urbanisation à La Balme.



## ORIENTATION 4 : MODÉRER LA CONSOMMATION D'ESPACE ET LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

- Faciliter la réhabilitation et le renouvellement urbain,
- Mettre en place une bonification architecturale pour les constructions performantes sur le plan énergétique,
- Imposer une densité minimale de construction sur les espaces stratégiques :
  - De 40 logt/ha sur la station,
  - De 15 logt/ha sur les villages,

*Comme une moyenne communale et non par opération*
- Densifier dans les Parties Actuellement Urbanisées



Kilomètres

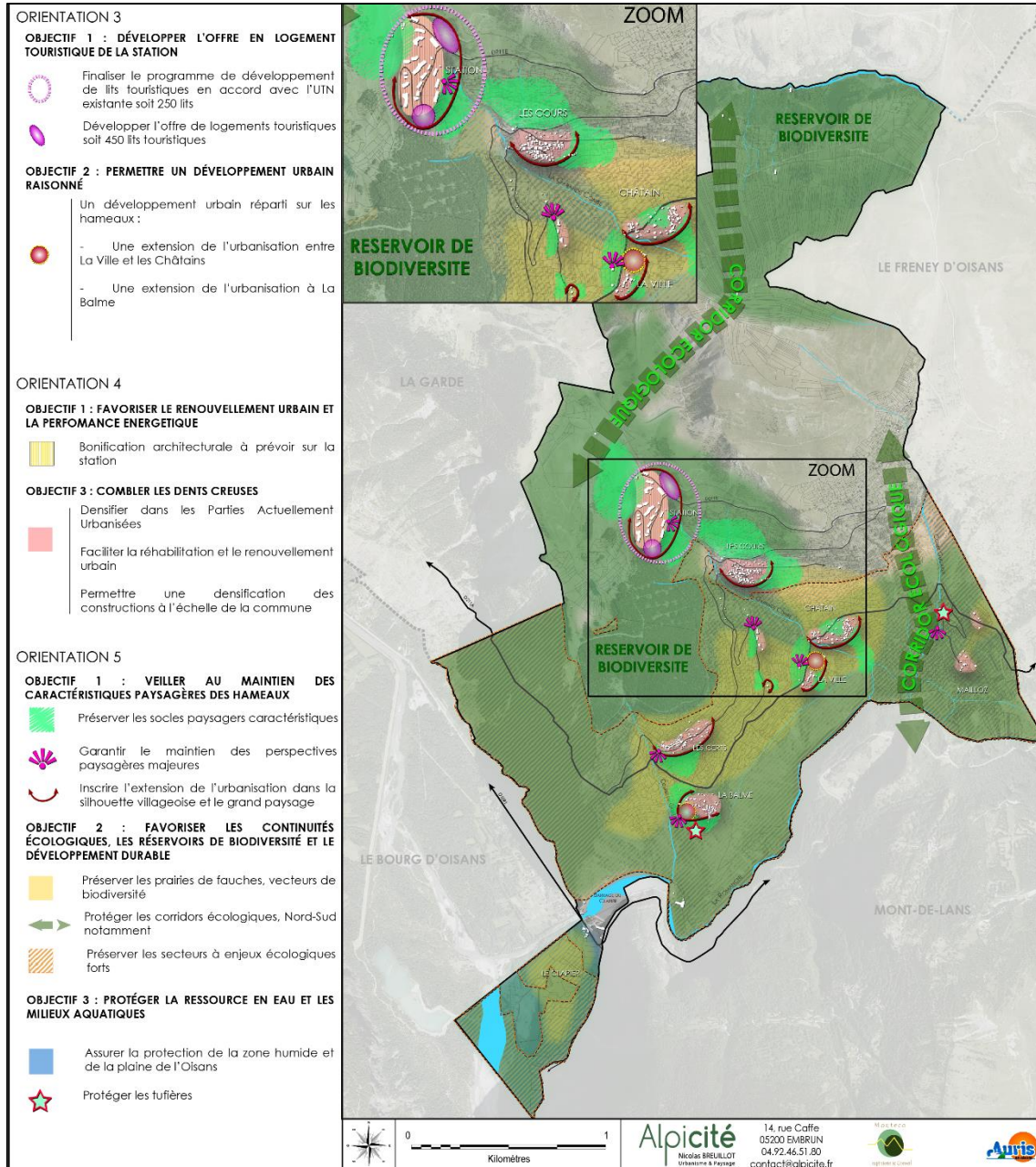
**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
Urbanisme & Paysage

14, rue Caffé  
05200 EMBRUN  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr



## ORIENTATION 5 : PRÉSERVER L'IDENTITÉ PATRIMONIALE DE LA COMMUNE

- Préserver les socles paysagers et agricoles des hameaux,
- Favoriser des constructions adaptées au caractère architectural communal,
- Préserver de l'urbanisation les jardins de forte valeur paysagère ou botanique,
- Préserver les prairies de fauches, vecteurs de biodiversité,
- Préserver les secteurs à enjeux écologiques forts,
- Inciter au développement des Energies Renouvelables, notamment de panneaux solaires en toiture au regard de l'exposition de la commune,
- Assurer la protection de la zone humide de la Tourbière et de la plaine de l'Oisans,
- Protéger les tufières.



0 1  
Kilomètres

**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
Urbanisme & Paysage  
14, rue Caffé  
05200 EMBRUN  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr

# Calendrier prévisionnel

---

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Mars/Avril 2016** : Débat sur le PADD en Conseil Municipal,
- **Janvier 2016 / Juin 2016** : Règlement / zonage,
- **Juin 2016** : réunion PPA n°2 sur le règlement et zonage,
- **Juillet 2016** : réunion publique n°3,
- **Juillet 2016** : arrêt du PLU,
- **Décembre 2016** : enquête publique,
- **Février 2017** : approbation du PLU.

**Merci de votre attention**

---